



Vigne détruite par le scarabée japonais en très peu de temps, Oleggion, Italie. Photo: Servizio fitosanitario Ticino

Tout scarabée japonais doit être signalé aux autorités

Lorsque le scarabée japonais s'établit dans une région, les dommages causés à l'horticulture et à l'agriculture sont immenses. Jusqu'ici, seul le Tessin est touché. Les horticultrices et horticulteurs ont tout intérêt à stopper net la propagation de ce ravageur très dangereux. La plus haute vigilance est de mise. Texte: Caroline Föllmi

Des images impressionnantes prises à l'étranger montrent de quoi le scarabée japonais est capable. Extrêmement vorace, il détruit en quelques heures de larges zones de culture, dévorant les feuilles jusqu'aux nervures et ne laissant que le triste spectacle d'une plantation ravagée et la perspective d'un dommage total pour le cultivateur. Les larves, elles, dévorent les racines des graminées, au point de provoquer le dépérissement de pelouses entières. Les animaux sauvages fouillent le sol à la recherche des larves et causent également de gros dégâts. Un coup d'œil sur la liste des plantes hôtes suffit pour se convaincre du sérieux de la menace: érable, chêne, tilleul, rosier, gly-

cine, hibiscus, pommier, arbres fruitiers à noyaux, etc. Toute la branche verte est concernée, car le scarabée s'attaque aussi aux fleurs, aux fruits et aux baies.

Jusqu'ici, ce redoutable coléoptère n'a pu s'établir qu'au sud du Tessin. Les paysagistes, les producteurs de plantes et les transporteurs peuvent empêcher sa progression hors de la zone infestée. Le scarabée japonais se propage en effet grâce au transport de plantes, de terre infestée de larves et de déchets provenant de l'entretien des jardins. La prudence est également de mise lors de la pose de gazon en rouleau.

La période de vol du scarabée japonais va de juin à septembre. Il pond ses œufs

de préférence dans les surfaces herbeuses humides. Le scarabée adulte est facilement visible en été. D'une longueur d'un centimètre environ, on le reconnaît à son bouclier vert doré au-dessus des élytres, aux cinq touffes de soies blanches de chaque côté de son abdomen et aux deux touffes plus larges sur l'arrière. Il se propage grâce au transport de déchets végétaux et de plantes, mais il peut également s'accrocher aux véhicules ou aux outils. Il est donc très important d'inspecter soigneusement, outre les propres plantes de l'entreprise, les plantes achetées, les véhicules utilisés pour le transport de matériel végétal ainsi que les outils. →



Les larves passent l'hiver dans le sol. Au printemps, elles remontent juste sous la surface et se nourrissent de préférence des racines de graminées. Des pelouses entières peuvent être détruites, soit par les larves directement, soit par des animaux sauvages à leur recherche (ici par des sangliers). Photos: Tanja Sostizzo / Agroscope



Le scarabée adulte se nourrit aussi bien des feuilles, des fleurs que des fruits et des baies. Photos: SB_Johnny / Wikimedia (en haut); Tanja Sostizzo / Agroscope (à droite)



Signalement obligatoire

La présence du scarabée japonais, de ses larves ou de dégâts typiques doit être signalée immédiatement au service phytosanitaire cantonal. Les entreprises agréées pour le passeport phytosanitaire s'adressent directement au Service phytosanitaire fédéral.

Les bons gestes:

- Prélever un spécimen (scarabée ou larve), le photographier et le congeler.
- Noter le lieu du prélèvement et le nom de la plante hôte.
- Appeler sans délai le service phytosanitaire cantonal (en cas de suspicion également).
- Les entreprises agréées pour le passeport phytosanitaire contactent directement le service phytosanitaire fédéral. Téléphone: 058 462 25 50, E-mail: phyto@blw.admin.ch

Des informations détaillées sont disponibles sur le site www.jardinsuisse.ch

→ Environnement → Passeport phytosanitaire et organismes de quarantaine.

Vous y trouverez entre autres:

- les coordonnées des services phytosanitaires cantonaux
- la liste des plantes particulièrement à risque
- la fiche éditée par le SPF à télécharger



Cycle biologique du scarabée japonais: Le coléoptère adulte sort de la pupa à partir de de juin et pond plusieurs fois jusqu'au mois de septembre, de préférence dans les surfaces herbeuses humides.
Illustration: Finn Timcke



Le scarabée vole et pond entre juin et septembre. Les larves remontent dans les couches supérieures du sol au printemps. Photo: Servizio fitosanitario Ticino



Quelle: Bundesamt für Landwirtschaft
 Risikostandorte
 Sites à risque
 Località a rischio
 ● Fänge / Captures / Cattura
 ○ Ohne Fänge / Sans captures / Senza cattura

La surveillance des pièges montre que le scarabée est déjà sur le sol suisse. Les horticulteurs peuvent contribuer efficacement à retarder la propagation.
Carte: Service phytosanitaire Agroscope



Scarabée japonais



Hanneton horticole



Hanneton de la Saint-Jean



Hanneton commun

Le scarabée est reconnaissable à son bouclier vert doré brillant sur le haut du dos, et aux touffes de soies blanches sur le pourtour de son abdomen. Mesurant de 8 à 12 mm, il a environ la taille du hanneton horticole (8 à 10 mm). Le hanneton de la Saint-Jean (13 à 16 mm) et le hanneton commun (25 à 30 mm) sont plus grands que lui.

Photos: agrandissement 3,5 fois.
Fotos (de haut en bas): MostlyDross / Wikimedia, Hans Hillewaert / Wikimedia, Radler59 / Wikimedia, gailhampshire / Wikimedia